

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL
MISSION MINISTÉRIELLE
PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

2021



PROGRAMME 359

PRÉSIDENTE FRANÇAISE DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE EN 2022

MINISTRE CONCERNÉ : JEAN CASTEX, PREMIER MINISTRE

PRÉSENTATION STRATÉGIQUE DU PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES

Xavier LAPEYRE DE CABANES

Responsable du programme n° 359 : Présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022

La France assurera la présidence du Conseil de l'Union européenne du 1^{er} janvier au 30 juin 2022.

Pendant six mois, la présidence aura pour tâche :

- de présider toutes les sessions du Conseil de l'Union européenne ainsi que toutes les réunions des instances préparatoires de ce Conseil (COREPER, groupes de travail, etc.) à Bruxelles et à Luxembourg, et d'organiser et présider une vingtaine de conseils informels et autres réunions ministérielles en France ;
- de participer à un certain nombre de rencontres obligatoires ou à des sommets avec des chefs d'État ou de gouvernement ou des ministres de pays tiers ayant des relations privilégiées avec l'Union Européenne ;
- de représenter le Conseil dans ses relations avec les autres organes et institutions de l'Union européenne, en particulier avec la Commission européenne et le Parlement européen : c'est ainsi que des membres du Gouvernement seront appelés régulièrement à s'exprimer devant le Parlement européen et à travailler en « trilogues » ;
- de représenter l'Union européenne dans un certain nombre de conférences internationales.

La présidence du Conseil couvre tous les domaines de compétences de l'Union européenne : l'agriculture, l'emploi, la compétitivité, le marché intérieur, l'environnement, les transports, la recherche, l'espace de justice, de liberté et de sécurité, les échanges commerciaux ainsi que les relations extérieures et la politique étrangère et de sécurité commune. Les ministères concernés devront organiser des manifestations réunissant leurs homologues, au niveau ministériel ou à celui d'experts.

Pour coordonner efficacement l'ensemble de ces manifestations et les dépenses additionnelles qu'elles représentent pour les différentes administrations, le Gouvernement a décidé, par décret n° 2020-1117 du 8 septembre 2020, de créer un Secrétariat général de la présidence française du Conseil de l'Union européenne (SGPFUE), qui est chargé :

- de coordonner la définition de la liste des événements, réunions et manifestations relevant de la PFUE arrêtée par le Premier ministre ;
- d'évaluer le coût de ces événements et manifestations, en liaison avec les administrations concernées et d'en coordonner la mise en œuvre ;
- d'arrêter, en liaison avec les administrations concernées, la programmation des crédits correspondants, de coordonner leur gestion, de piloter les dépenses et d'en rapporter l'exécution devant le Parlement ;
- d'organiser les événements, manifestations et réunions relevant de la Présidence de la République, du Premier ministre et du ministère de l'Europe et des affaires étrangères ;
- de la communication, du mécénat et de la définition des moyens d'associer la société civile aux événements et activités de la PFUE ;
- sans préjudice des compétences du ministre chargé de la sécurité publique, de la coordination des dispositifs de sécurité et la définition des modalités d'accréditation ;
- de la définition des principes concernant les systèmes d'information utilisés, y compris pour les vidéo et audioconférences, et de la gestion documentaire des textes en discussion.

En reconduisant l'expérience concluante de la présidence française de 2008, il a été décidé que le SGPFUE serait placé sous l'autorité du Premier ministre, ce qui souligne son caractère interministériel et son importance au sein de l'action du Gouvernement. Ce choix donne plus de visibilité et de transparence dans l'autorisation parlementaire puis dans l'exécution budgétaire, et facilite les économies d'échelle. Il est conforme à l'esprit de la LOLF, et avait fait l'objet d'une appréciation positive par la Cour des comptes à l'issue de la présidence de 2008.

Le succès de la présidence française en 2022 est d'autant plus crucial que plusieurs textes d'importance capitale pour l'Union européenne vont être débattus et adoptés pendant son mandat. Il s'agit des actes faisant partie des 6 initiatives clés de la Commission européenne, à savoir le Pacte vert européen, une Europe adaptée à l'ère du numérique, une économie au service des personnes, une Europe plus forte sur la scène internationale, la promotion du mode de vie européen et un nouvel élan pour la démocratie européenne. Enfin, la clôture de la Conférence pour l'avenir de l'Europe est prévue au cours de la présidence française.

La présidence tournante donne à l'État-membre l'opportunité de laisser son empreinte sur les dossiers prioritaires qu'il fera avancer, mais aussi de renforcer son image auprès de ses partenaires et de sensibiliser ses citoyens au fonctionnement des institutions de l'Union européenne.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ÉVOLUTION DE LA MAQUETTE DE PERFORMANCE

Compte tenu de la création récente du SGPFUE, la maquette de performance ci-dessous correspond aux premières réflexions du responsable de programme. La méthodologie des indicateurs utilisés ainsi que les prévisions et cibles retenues seront précisées dans le projet annuel de performance pour 2022.

La stratégie de performance du programme s'articule autour d'un objectif unique « Réussir l'organisation de la présidence française de l'Union européenne » qui sera décliné au travers de deux indicateurs :

- du point de vue de l'utilisateur, par la mesure de la perception de l'organisation de la présidence ;
- du point de vue du contribuable, par la maîtrise des coûts d'organisation.

S'agissant d'un programme support, il n'est pas prévu d'indicateur d'efficacité socio-économique.

PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS DEMANDÉS

2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	FdC et AdP attendus en 2021
01 – Activités obligatoires et traditionnelles de la Présidence	47 398 387	0
02 – Manifestations correspondant à l'initiative propre de la Présidence	57 249 903	0
03 – Fonctionnement du SGPFUE et « biens collectifs »	21 950 759	0
Total	126 599 049	0

2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	FdC et AdP attendus en 2021
01 – Activités obligatoires et traditionnelles de la Présidence	18 453 720	0
02 – Manifestations correspondant à l'initiative propre de la Présidence	19 323 757	0
03 – Fonctionnement du SGPFUE et « biens collectifs »	9 662 017	0
Total	47 439 494	0

2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LOI DE FINANCES INITIALE)

2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	FdC et AdP prévus en 2020
Total	0

2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	FdC et AdP prévus en 2020
Total	0

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR TITRE ET CATÉGORIE

Titre ou catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LFI pour 2020	Demandées pour 2021	FdC et AdP attendus en 2021	Ouverts en LFI pour 2020	Demandés pour 2021	FdC et AdP attendus en 2021
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	0	126 599 049	0	0	47 439 494	0
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	0	126 599 049	0	0	47 439 494	0
Total	0	126 599 049	0	0	47 439 494	0

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total
01 – Activités obligatoires et traditionnelles de la Présidence	0	47 398 387	47 398 387	0	18 453 720	18 453 720
02 – Manifestations correspondant à l'initiative propre de la Présidence	0	57 249 903	57 249 903	0	19 323 757	19 323 757
03 – Fonctionnement du SGPFUE et « biens collectifs »	0	21 950 759	21 950 759	0	9 662 017	9 662 017
Total	0	126 599 049	126 599 049	0	47 439 494	47 439 494

Les personnels affectés au SGPFUE seront mis à disposition par d'autres administrations.

Les effectifs prévisionnels mis à disposition du SGPFUE sont évalués à quinze (hors personnels dédiés pour la communication de la présidence inscrits sur le programme 129 – Coordination du travail gouvernemental).

La ventilation présentée ci-après sera susceptible de faire l'objet d'ajustements lorsque seront décidés le nombre et la localisation précise des manifestations qui seront organisées par la présidence française du Conseil de l'Union européenne.

PAP 2021/ Programme 359 : PRESIDENCE FRANCAISE DE L'UNION EUROPEENNE

Ventilation des crédits demandés par destination et par titre

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

(en euros)

Intitulé	Autorisations d'engagement	
	titre 3	total
<i>Action 1 - Activités obligatoires et traditionnelles de la Présidence</i>	47 398 387	47 398 387
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères	29 000 000	29 000 000
Ministère de la transition écologique	4 600 000	4 600 000
Ministère de l'économie, des finances et de la relance*	4 400 000	4 400 000
Ministère des armées	700 000	700 000
Ministère de l'intérieur	1 206 000	1 206 000
Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion	900 000	900 000
Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales	1 500 000	1 500 000
Ministère de la justice	1 206 000	1 206 000
Ministère de la culture	600 000	600 000
Ministère des solidarités et de la santé	900 000	900 000

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	1 500 000	1 500 000
Ministère de l'agriculture et de l'alimentation	886 387	886 387
<i>Action 2 - Manifestations correspondant à l'initiative propre de la Présidence</i>	<i>57 249 903</i>	<i>57 249 903</i>
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères	21 970 000	21 970 000
Ministère de la transition écologique	5 585 000	5 585 000
Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports	2 375 000	2 375 000
Ministère de l'économie, des finances et de la relance*	7 994 400	7 994 400
Ministère des armées	300 000	300 000
Ministère de l'intérieur	5 300 000	5 300 000
Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion	1 974 600	1 974 600
Ministère des outre-mer	1 400 000	1 400 000
Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales	750 000	750 000
Ministère de la justice	300 000	300 000
Ministère de la culture	1 850 000	1 850 000
Ministère des solidarités et de la santé	2 393 000	2 393 000
Ministère de la mer	1 850 000	1 850 000
Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	2 400 000	2 400 000
Ministère de l'agriculture et de l'alimentation	807 903	807 903
<i>Action 3 - Fonctionnement du SGPFUE et "biens collectifs"</i>	<i>21 950 759</i>	<i>21 950 759</i>
Services du Premier ministre	21 950 759	21 950 759
Total	126 599 049	126 599 049

PAP 2021/ Programme 359 : PRESIDENCE FRANCAISE DE L'UNION EUROPEENNE

Ventilation des crédits demandés par destination et par titre

CREDITS DE PAIEMENT

(en euros)

Intitulé	Crédits de paiement	
	titre 3	total
<i>Action 1 - Activités obligatoires et traditionnelles de la Présidence</i>	<i>18 453 720</i>	<i>18 453 720</i>
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères	13 000 000	13 000 000
Ministère de la transition écologique	960 000	960 000
Ministère de l'économie, des finances et de la relance*	1 533 333	1 533 333
Ministère des armées	0	0
Ministère de l'intérieur	594 000	594 000
Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion	270 000	270 000
Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales	320 000	320 000
Ministère de la justice	0	0
Ministère de la culture	300 000	300 000
Ministère des solidarités et de la santé	270 000	270 000
Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	320 000	320 000
Ministère de l'agriculture et de l'alimentation	886 387	886 387
<i>Action 2 - Manifestations correspondant à l'initiative propre de la Présidence</i>	<i>19 323 757</i>	<i>19 323 757</i>
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères	9 427 620	9 427 620
Ministère de la transition écologique	1 117 000	1 117 000
Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports	175 000	175 000
Ministère de l'économie, des finances et de la relance*	2 664 800	2 664 800
Ministère des armées	0	0
Ministère de l'intérieur	1 312 154	1 312 154

Présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022

Programme n° 359 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion	799 380	799 380
Ministère des outre-mer	550 000	550 000
Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales	150 000	150 000
Ministère de la justice	0	0
Ministère de la culture	800 000	800 000
Ministère des solidarités et de la santé	924 900	924 900
Ministère de la mer	370 000	370 000
Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	480 000	480 000
Ministère de l'agriculture et de l'alimentation	552 903	552 903
<i>Action 3 - Fonctionnement du SGPFUE et "biens collectifs"</i>	<i>9 662 017</i>	<i>9 662 017</i>
Services du Premier ministre	9 662 017	9 662 017
Total	47 439 494	47 439 494

* Les crédits mentionnés pour le ministère de l'économie, des finances et de la relance incluent aussi ceux du ministère de la transformation et de la fonction publique.

DÉPENSES PLURIANNUELLES

ÉCHÉANCIER DES CRÉDITS DE PAIEMENT (HORS TITRE 2)

ESTIMATION DES RESTES À PAYER AU 31/12/2020

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2019 (RAP 2019)	Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2019 y.c. travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2019	AE (LFI + LFRs) 2020 + reports 2019 vers 2020 + prévision de FdC et AdP	CP (LFI + LFRs) 2020 + reports 2019 vers 2020 + prévision de FdC et AdP	Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020
0	0	0	0	0

ÉCHÉANCIER DES CP À OUVRIR

AE	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP au-delà de 2023
Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020	CP demandés sur AE antérieures à 2021 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2022 sur AE antérieures à 2021	Estimation des CP 2023 sur AE antérieures à 2021	Estimation des CP au-delà de 2023 sur AE antérieures à 2021
0	0 0	0	0	0
AE nouvelles pour 2021 AE PLF AE FdC et AdP	CP demandés sur AE nouvelles en 2021 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2022 sur AE nouvelles en 2021	Estimation des CP 2023 sur AE nouvelles en 2021	Estimation des CP au-delà de 2023 sur AE nouvelles en 2021
126 599 049 0	47 439 494 0	79 159 555	0	0
Totaux	47 439 494	79 159 555	0	0

CLÉS D'OUVERTURE DES CRÉDITS DE PAIEMENT SUR AE 2021

CP 2021 demandés sur AE nouvelles en 2021 / AE 2021	CP 2022 sur AE nouvelles en 2021 / AE 2021	CP 2023 sur AE nouvelles en 2021 / AE 2021	CP au-delà de 2023 sur AE nouvelles en 2021 / AE 2021
37,47 %	62,53 %	0,00 %	0,00 %

JUSTIFICATION PAR ACTION

ACTION 37,4 %**01 – Activités obligatoires et traditionnelles de la Présidence**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	0	47 398 387	47 398 387	0
Crédits de paiement	0	18 453 720	18 453 720	0

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de fonctionnement	47 398 387	18 453 720
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	47 398 387	18 453 720
Total	47 398 387	18 453 720

Cette action regroupe les crédits destinés aux manifestations imposées par le calendrier européen et le règlement intérieur du Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, ainsi que ceux destinés aux manifestations qui incombent traditionnellement à l'État membre qui exerce la présidence du Conseil de l'Union européenne. Ces manifestations recouvrent, par exemple, les réunions informelles des ministres qui se tiendront en France ou la clôture de la conférence pour l'avenir de l'Europe.

Une vingtaine de réunions sont prévues à ce titre, la plupart imposées par le programme de travail du Conseil, auxquelles s'ajoute la clôture de la convention pour l'avenir de l'Europe, pour un total estimé à environ 55,6 M€ en 2021 et 2022.

Compte tenu du déroulement d'un grand nombre d'événements au premier trimestre 2022, il est prévu d'engager 85 % (47,4 M€) de ce montant dès 2021. Les paiements s'élèveraient à 18,5 M€ (33 % du total).

Observation : Les réunions formelles du Conseil européen, qui se tiennent à Bruxelles sous chaque Présidence, sont organisées et financées, depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne de 2009, par le Président du Conseil européen, et donc par le Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne.

ACTION 45,2 %**02 – Manifestations correspondant à l'initiative propre de la Présidence**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	0	57 249 903	57 249 903	0
Crédits de paiement	0	19 323 757	19 323 757	0

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de fonctionnement	57 249 903	19 323 757
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	57 249 903	19 323 757
Total	57 249 903	19 323 757

Cette action regroupe les crédits destinés au financement des manifestations correspondant à des initiatives particulières de la France pendant son semestre de présidence proposées par les différents ministères et labellisées « Présidence française de l'Union européenne ». Il inclut également les réunions avec les pays tiers qui ne sont pas imposées par le calendrier européen.

Sont prévues environ deux cent cinquante manifestations de taille variable pour un montant total de 72,1 M€ sur 2021 et 2022. L'estimation du nombre d'évènements sensiblement inférieure à celui des manifestations labellisées en 2008, reflète la volonté de se concentrer sur les évènements ayant un impact significatif et une forte connotation européenne.

Si l'enveloppe de crédits de 150 M€ a été arbitrée pour la période 2021 - 2022, compte tenu des difficultés de fonctionnement rencontrées par les administrations dans le contexte de la crise sanitaire, la liste finale de ces évènements n'a pas fait l'objet d'un arbitrage définitif à la date de dépôt du PLF.

Les autorisations d'engagement demandées pour 2021 s'élèvent à 57,2 M€ (80 %) et les crédits de paiement à 19,3 M€ (27 % du coût global).

ACTION 17,3 %**03 – Fonctionnement du SGPFUE et « biens collectifs »**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	0	21 950 759	21 950 759	0
Crédits de paiement	0	9 662 017	9 662 017	0

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de fonctionnement	21 950 759	9 662 017
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	21 950 759	9 662 017
Total	21 950 759	9 662 017

Il s'agit de dépenses interministérielles correspondant à des « biens collectifs » : les frais de fonctionnement du secrétariat général de la présidence française de l'Union européenne, la communication, les accréditations, le transport, les agents de liaison ainsi que les autres marchés d'intérêt commun (sécurité passive, logo...).

Les frais de fonctionnement du SGPFUE sont estimés à 1,4 M€ sur 18 mois (hors titre 2), dont 0,9 M€ au titre de 2021.

Les autres dépenses interministérielles sont évaluées à 21 M€, à engager quasi-intégralement en 2021. Les crédits de paiement correspondants pour 2021 s'élèvent à 8,8 M€ (42 %).

Présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022

Programme n° 359 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO